

Communiqué phytosanitaire

n° 16 du 6 mai 2026

SOMMAIRE

Généralités

- Impôt sur les huiles minérales

Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Hoplocampe
- Capua
- Petite tordeuse des fruits

- Anarsia
- Cochenille farineuse
- Moniliose des fruits à noyaux

Viticulture

- Météo et phénologie
- Lutte contre les maladies fongiques
- Cigarier

GÉNÉRALITÉS

REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT SUR LES HUILES MINÉRALES

À partir de 2026, les demandes de remboursement de l'impôt sur les huiles minérales s'effectueront sur la plateforme Taxas. L'utilisation de cette plateforme requiert un identifiant CH-LOGIN pour l'[ePortal](#) de la Confédération. L'accès est possible via le login Agate, mais l'authentification à deux facteurs ou AGOV doit être actif. La procédure d'authentification complète prend environ deux semaines. Ensuite, la demande de remboursement de l'impôt sur les huiles minérales à proprement parler peut être déposée **de début mai à fin juin**.

Plus d'informations sur le [site de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières](#).

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Les jeunes plantations sont actuellement en fleurs. De plus certaines variétés ont tendance à reflleurir. Il est important de continuer de protéger les fleurs ou de les supprimer à mesure qu'elles s'ouvrent. Pour rappel, toute parcelle atteinte de feu bactérien doit être signalée **immédiatement** à l'office d'arboriculture (Tél. 079 587 19 82 ou sca-oca@admin.vs.ch). **Aucune suppression des symptômes ou arrachage** des arbres suspects ne doit être entrepris **avant confirmation** par notre office.

TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Avec les conditions météorologiques changeantes de ces prochains jours, le risque de contamination varie de faible à fort suivant les régions. Les modèles RIMpro et d'Agrométéo prévoient que la réserve d'ascospores est bientôt épuisée. Dès que la réserve d'ascospores est vide dans le modèle RIMpro, il faut cliquer sur "Infections secondaires" pour voir les jours à risque. Consultez régulièrement les prévisions correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)).

Les conditions, alternance de précipitations et d'éclaircies, sont très favorables aux contaminations d'oïdium. Combinez si possible avec la lutte contre la tavelure ou appliquez un anti-oïdium spécifique. Pour limiter la propagation, il est recommandé d'enlever les chandelles.

Voir le [communiqué n° 15](#) pour plus de détails ainsi que les tableaux de produits phytosanitaires contre ces maladies.

HOPLOCAMPE

Les perforations dans les jeunes pommes et poires sont bien visibles. Notez les parcelles avec présence pour un suivi avec des pièges englués l'année prochaine.



©service de l'agriculture

CAPUA

D'après SOPRA, les éclosions des œufs de la première génération débuteront à la fin de la semaine. Le virus de la granulose doit être appliqué sur les jeunes larves, puis répété. Pour les traitements avec d'autres insecticides, il faut encore attendre. Les parcelles à risque doivent être contrôlées pour déterminer si un traitement est nécessaire. Le seuil de tolérance est de 5-8% des pousses attaquées ou de 40 papillons par semaine et piège.



©service de l'agriculture

PETITE TORDEUSE DES FRUITS

Aucune capture n'a encore été enregistrée dans les pièges de notre réseau. Mais selon SOPRA, l'éclosion des œufs débutera la semaine prochaine. Dans les parcelles où un vol important est constaté, un contrôle des fruits est conseillé pour évaluer l'attaque et intervenir avec un larvicide si le seuil de 0,5 à 2% est dépassé. La lutte doit être harmonisée avec celle contre le carpocapse et capua (tordeuse de la pelure).

PETITE MINEUSE DU PÊCHER (*ANARSIA*)

Le premier adulte a été capturé dans notre réseau de pièges cette semaine. Si un traitement s'avère nécessaire, il doit être positionné 7 à 8 jours après l'intensification du vol pour la première génération ou 4 à 5 jours après l'intensification du vol pour les générations suivantes. La seule matière active homologuée est l'émamectine benzoate à 0,2%. Seuil de tolérance : 7 adultes par piège par semaine ou 10 adultes en 2 semaines. Les traitements effectués contre d'autres ravageurs suffisent souvent à maîtriser ce ravageur.

COCHENILLE FARINEUSE (*PSEUDOCOCCUS COMSTOCKI*)

Les éclosions continuent dans les vergers. Si ce ravageur a posé des problèmes dans vos parcelles l'année dernière, il est encore temps d'appliquer un traitement au spirotetramate comme indiqué dans le [communiqué n° 14](#).

MONILIOSE DES FRUITS À NOYAU

La période la plus à risque est 4 à 6 semaines avant la récolte et dépend des conditions météorologiques (températures et humidité). Plusieurs produits sont homologués contre la moniliose des fruits. Certains ont également une efficacité contre la maladie criblée et la cylindrosporiose. Attention les anilinopyrimidines (Switch, Avatar) ne sont pas autorisées sur cerisiers à cause du fort risque de brûlures. Attention aux délais d'attente avant récolte.

[Produits phytosanitaires contre la moniliose des fruits : abricotiers](#)

[Produits phytosanitaires contre la moniliose des fruits : cerisiers](#)

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Les conditions météorologiques demeurent propices à une croissance rapide de la végétation, avec un allongement marqué des entre-nœuds. À Châteauneuf, la vigne se situe actuellement entre les stades BBCH 53 et 57 « grappes nettement visibles à boutons floraux séparés », avec 6 à 10 feuilles déployées selon les cépages. Ces stades se retrouvent également dans l'ensemble du vignoble, bien que certaines parcelles soient légèrement moins avancées, avec seulement 3 à 4 feuilles déployées.

La semaine en cours devrait être plus nuageuse, avec des précipitations par moments orageuses attendues en milieu de semaine. L'évolution reste encore incertaine, mais la tendance indique un ciel de plus en plus couvert accompagné d'averses ou d'orages durant le week-end. Pour la semaine prochaine, un régime plutôt dépressionnaire semble se dessiner, alternant des périodes ensoleillées et des phases plus sèches.



Gamay 04.05.2026 stade BBCH 55

LUTTE CONTRE LES MALADIES FONGIQUES

Le 29 avril, des averses isolées ont déclenché en fin de journée une infection primaire dans les régions de Vétroz et Châteauneuf selon le modèle [agrométéo](#). Ces pluies peuvent encore être considérées comme étant des pluies préparatrices.

Le risque de mildiou est actuellement faible, les quantités de spores présentes au sol étant très inférieures à celles observées les années précédentes. La quantité et l'intensité des pluies de ce milieu de semaine détermineront si une première infection primaire de mildiou se généralise à l'ensemble du canton. Les faibles pluies annoncées vont principalement réhydrater les oospores au sol.

Cette année, c'est vraisemblablement la pression de l'oïdium qui conditionnera le déclenchement des premiers traitements. Les conditions météorologiques annoncées deviennent progressivement plus propices au développement de cette maladie.

Une intervention dans le courant de la semaine prochaine est recommandée :

- Dès le stade 5-6 feuilles pour les parcelles historiquement sensibles.
- Dès le stade 9-10 feuilles pour les parcelles peu sensibles.

Le premier traitement peut se faire avec des doses de cuivre métal de 100 g/ha couplés à 2,4-4 kg/ha de soufre selon le stade phénologique. En début de saison, [Mycosin](#) à 3-4 kg/ha est une option intéressante pour limiter le recours au cuivre. Se renseigner avant usage et suivre strictement les recommandations.

Un renouvellement du premier traitement sera à prévoir selon :

1. Croissance : après une croissance de 20 à 25 cm, ou l'apparition de 3 nouvelles feuilles, il est nécessaire de protéger ces jeunes feuilles ;
2. Pluies : après 15-20 mm, un produit de contact est lessivé ;
3. Durée d'efficacité du produit : 8-10 jours pour les produits de contact et 10-12 jours pour les produits pénétrants et systémiques.

Signalement mildiou : L'apparition des premières taches d'huile indique la fin de la phase d'incubation du champignon. Elles peuvent apparaître entre 4 et 10 jours après les infections primaires annoncées. Le signalement de ces premières taches d'huile est vivement encouragé à l'adresse suivante sca-phyto@admin.vs.ch.

En cas de doute sur des symptômes de mildiou, prendre une feuille de vigne suspecte d'être contaminée par le pathogène et la conserver dans un sac hermétique, humide (>92% d'humidité), à l'abri de la lumière à température ambiante durant minimum 4h. Cette technique permet de vérifier la présence ou



non de sporulation. Une fiche technique d'aide à l'identification d'une infection de mildiou est disponible sur [notre site](#).

CIGARIER

Ce petit coléoptère polyphage, *Byctiscus betulae*, plus connu sous le nom de « cigariier », porte particulièrement bien son nom. Après l'accouplement, la femelle entaille une feuille, provoquant son flétrissement. Elle l'enroule ensuite sur elle-même pour former une sorte de cigare, à l'intérieur duquel elle dépose ses œufs. Quelques semaines plus tard, la feuille tombe au sol, permettant aux larves de poursuivre leur développement dans la litière. L'adulte émergera au printemps suivant et se nourrira alors du feuillage des jeunes pousses.

Sa présence a été remarquée localement dans le vignoble valaisan. Les dommages économiques provoqués par ce coléoptère restent négligeables pour la vigne. Pour lutter contre cet insecte en cas de forte présence, une collecte permet d'affaiblir la population pour l'année suivante.



L'adulte mesure entre 6 et 8 mm. Il est reconnaissable par sa couleur métallique pouvant varier du bleu au vert doré.

Service cantonal de l'agriculture